

avec les salaires de tout autre pays capitaliste avancé où n'existe pas de prestations S.S. démontre assez que lesdites prestations ne sont qu'une forme de salaire, la masse salariale (salaire direct + salaire différé) restant constants, et non le cadeau d'un patronat philanthrope.

### 3. Evolution du système. Les conventions.

Ainsi, pendant un certain temps va se développer la logique de la politique « droit à la Santé pour tous ». Mais simultanément, à contre-courant, un fort processus d'intégration aboutira aux ordonnances, tant il est vrai que toute revendication de *type transitoire* accordée isolément des autres revendications du programme de transition, pourra au bout d'un long processus de dénaturation être finalement intégrée, non sans avoir, pendant quelque temps, introduit quelques éléments de distorsion.

Ainsi, si la Sécurité Sociale a entraîné indubitablement une expansion des soins, celle-ci fut limitée (si la mortalité chutait globalement, l'écart entre classes sociales se réduisait, mais ne se comblait pas ; de plus, nombreux étaient les exclus de la S.S....) et totalement anarchique (car les lois de croissance du secteur santé étaient celles du capitalisme de libre concurrence).

En 1960, dans la logique de 1945, qui visait à augmenter la « consommation » médicale des travailleurs, mais aussi dans le but d'adapter la Santé aux réalités économiques et sociales capitalistes, furent créées les conventions médicales.

En effet, l'Etat en refusant, au nom du libéralisme, d'imposer ces conventions à l'ensemble du corps médical, institutionnalisait deux catégories de médecins, complétant la dualité hospitalisation publique-hospitalisation privée.

En créant ces deux catégories, c'est la médecine de classe que l'Etat lui-même reconnaissait ou plutôt légalisait :

— une médecine conventionnée où le médecin soigne 50 malades par jour ;

— une médecine « titrée » non conventionnée où le médecin dans le même temps en soigne 10 (sans pour autant gagner moins d'argent que le précédent !).

Certes, nous reconnaissons le pas en avant réalisé grâce aux conventions ; il n'est pas question pour nous de prôner la soi-disant « entente », prétendue « libre » sur les honoraires ; ce que nous montrons c'est qu'il fallait dénoncer, *au-delà des conventions*, la médecine de classe, ce que ne firent par les « représentants de la classe ouvrière. »

### 4. La montée des contradictions.

Tant que la Sécurité Sociale ne prenait que la part préalablement fixée par le Capital dans le revenu national, elle pouvait sans difficulté jouer un rôle double :

— pour l'employeur : entretien de la force de travail ;

— pour l'industrie pharmaceutique, la Sécurité Sociale assurait une expansion dénuée de tout frein économique dans la mesure où la Sécurité Sociale et les Mutuelles remboursaient quasi intégralement tout produit.